

△

( N<sup>o</sup> 276. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 21 AVRIL 1842.

---

## AMENDEMENT

PROPOSÉ A LA LOI RELATIVE AU CANAL DE ZELZAETE.

---

Il sera accordé à la province de la Flandre occidentale un subside de 550,000 francs, pour l'exécution du canal de Damme à la Mer du Nord, pour l'écoulement des eaux des Flandres.

S. FLEUSSU.

OSY.

---